

Luttes et conquêtes

Édito

Afin de «rassurer les marchés financiers» et les agences de notation à leur botte, les gouvernements de l'Union européenne votent les uns après les autres des plans de rigueur toujours plus drastiques.

Au nom de la «bonne gestion des comptes publics», les peuples sont censés accepter la baisse des salaires, des retraites, les privatisations, tous les reculs sociaux.

C'est le sens du pacte «Euro-plus» élaboré par les chefs d'état européens avec la Banque centrale européenne. C'est également le sens de la réforme constitutionnelle voulue par le président Sarkozy avec la proposition de loi dite de la «règle d'or».

Mais l'appétit toujours plus vorace des spéculateurs a-t-il quelque chose à voir avec la bonne gestion des comptes publics? Les récentes grèves et manifestations en Grèce ou en Grande-Bretagne ont montré que les peuples, avec leurs syndicats, ne sont pas prêts à accepter la mise en pièces de leurs droits et garanties collectives.

En France, la rigueur porte un nom pour la Fonction publique: la RGPP dont l'un des chantiers emblématiques est la création de la DGFIP. La DRFIP a été officiellement créée le 13 juillet. Et les restructurations se poursuivent: création de la DISI, Service des pensions de Rennes où les agents se sont réunis pour établir une plateforme revendicative et ont décidé de se mettre en grève le 28 juin.

Pour la rentrée, on sait déjà, par exemple, que l'effectif de l'accueil de Magenta sera insuffisant. Dans les différents sites et services du département, la situation des effectifs est catastrophique.

Dans ce contexte, l'administration sera particulièrement attentive aux résultats du vote aux élections des CAP et CTP du 20 octobre prochain. Cette élection donne l'occasion aux agents de l'Etat d'élire des représentants qui défendront leur droits et garanties, et d'envoyer un message clair pour la défense des conditions de travail, des salaires, des emplois, du Statut et du Service public.

Les vacances y a rien de tel



Grève au centre des Pensions de Rennes

Avec la mise en place du «service des retraites», ce sont 13 centres régionaux de pensions sur 24 et plus de 200 emplois qui sont supprimés. Cette «réforme» a également pour conséquence de faire des centres régionaux des pensions de Rennes et Bordeaux des plates-formes téléphoniques nationales sur lesquelles sont basculé l'activité des centres fermés. Les conséquences pour les conditions de travail des agents de Rennes et Bordeaux sont catastrophiques.

A la demande des agents un préavis de grève a donc été déposé pour le 28 juin et a été suivi par près de 75 % des agents de Rennes et près de 85 % des agents du centre de Bordeaux.

A Rennes, les grévistes se sont rendus avec les OS à la Trésorerie Générale où ils ont rencontré le matin M Mariel, alors futur DRFIP de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine. Il a indiqué qu'il nommerait M Andrieux, numéro 2 de la filière gestion publique de la DRFIP, responsable du suivi de ce dossier. Les agents réunis l'après-midi ont rédigé avec les OS une plate-forme revendicative qui doit servir de

base aux discussions, ils exigent :

«L'arrêt des pressions hiérarchiques sur les opérateurs téléphoniques ; l'arrêt des pressions sur le service par le service des retraites de l'État ; l'arrêt de la pression des statistiques ; le respect des agents dans leurs compétences et leur capacité d'initiative ; le respect de la mission «gestion» par rapport à la mission «téléphone» des vacations de 2h maximum par jour ; la fermeture de l'accueil téléphonique le midi ; l'arrêt de l'accueil téléphonique le vendredi et les veilles de jours fériés dès 16h ; une prime de spécificité et de pénibilité».

Le dossier a été évoqué par les OS nationales, principalement la CGT, lors du CTP Central du 28 juin où il a été décidé que M.Mazauric, directeur adjoint chargé de la gestion publique, devait se rendre sur place pour dialoguer. Un groupe de travail national doit également se tenir à la rentrée sur la question des pensions.

Les revendications élaborées par les agents resteront donc d'actualité à la rentrée.

CGT Finances Publiques 35
DIRCOFI OUEST

2 bd Magenta 35000 Rennes

Tél : 02 99 29 37 89

Mobile : 07 61 56 38 22 - Site : www.tresor.cgt.fr/35/

Courriels : cgt.035@dgfip.finances.gouv.fr

**Présentation de la
DISI Direction des
services
informatiques (CTPD
du 5 juillet 2011)**

Dès le départ, la CGT a dénoncé cette réforme qui n'est guidée que par la volonté de regrouper les structures afin de mieux programmer les suppressions d'emplois.

Concrètement, l'ensemble des DIT (ex Trésor) et des CSI (ex DGI), sont regroupés géographiquement à compter du 1er septembre 2011.

Chacune de ces structures devenant un ESI (établissement de service informatique). Même si « à ce jour » les implantations subsistent, qu'en sera t'il à l'avenir, quand on sait déjà, que les emplois administratifs qui se libéreraient au sein des ESI (mutations, retraites, etc.) seraient réimplantés au siège de la DISI.

Il y a 9 DISI au plan national. Concrètement, pour ce qui concerne notre région, le DIT de Rennes est regroupé avec les DIT de Nantes et Tours et les CSI de Nantes et Angers. Le siège de la DISI est fixé à Nantes. M. Bellanger, actuel chef du CSI de Nantes, qui assistait au CTP, en prendra la Direction au 1er septembre. L'ensemble des agents (plus de 500 à ce jour et de 630 à 650, quand l'ensemble des CMI auront rejoint la DISI dans 12 à 18 mois), seront donc gérés directement par la DISI OUEST.

Lors des élections du 20 octobre ils éliront un CT et des CAPL au niveau de la DISI, et un CHS sera institué au niveau de cette structure. C'est pourquoi vous ne verrez pas de militants du DIT sur nos prochaines listes. Nos camarades ont mis en place un site CGT au niveau de cette structure : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

La dette ou la vie

Alors que les politiques d'austérité se développent en Europe, le Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde (CADTM) sort son nouveau livre !

Pour le recevoir au plus vite, vous pouvez le commander au CADTM sur le site <http://www.cadtm.org/La-Dette-ou-la-Vie>

384 pages - 20 EUROS

ou le demander directement à Pascal FRANCHET

Il y avait le premier monde, celui du bloc occidental sous la guerre froide ; le deuxième monde, celui du bloc soviétique ; le tiers-monde regroupant les peuples du Sud soumis aux diktats des deux autres mondes. Le deuxième monde s'est effondré au début des années 1990 avec la chute du Mur de Berlin. Aujourd'hui, avec la crise qui a éclaté aux États-Unis en 2007-2008, c'est le premier monde qui bascule. La face de la planète entière s'en trouve durablement changée. Il reste deux catégories principales : la poignée de ceux qui profitent de ce capitalisme inique, et la grande majorité qui le subit. Cet ouvrage veut expliquer ce changement fondamental et apporter des alternatives radicales pour s'attaquer à cette logique dont nous ne voulons pas.

Le coin des retraité(e)s et futurs retraité(e)s

SYNDIQUE A LA RETRAITE : UNE NECESSITE

Les luttes ouvrières ont toujours été à la base des conquêtes sociales.

La continuité syndicale, c'est la pérennisation du combat syndical mené tout au long de son parcours professionnel.

- 14 millions de retraités aujourd'hui, 23 millions dans 15 ans : c'est le défi démographique .

Trop peu de syndiqués, à la CGT comme ailleurs : renversons la tendance pour plus d'efficacité.

Etre syndiqué en activité, c'est défendre ses conditions de travail et de vie.

Etre syndiqué en retraite, c'est continuer à défendre ses conditions de vie.

Les conditions de vie, c'est un niveau de pension suffisant pour vivre décemment sa retraite.

Vivre décemment sa retraite, c'est :

Pouvoir se soigner avec des remboursements à hauteur des dépenses

Pouvoir se loger dans des logements adaptés et à des prix accessibles

Pouvoir bénéficier des conditions de transports cohérentes et abordables

Pouvoir compter sur des services publics de proximité

Pouvoir se cultiver et accéder aux loisirs

Des représentants CGT siègent dans les conseils d'administration de caisses de retraites, dans les CODERPA et autre instances créées pour appréhender au mieux les besoins des personnes âgées.

Les retraités jouent un rôle important dans la vie associative et publique.

La continuité syndicale doit devenir un automatisme, les besoins demeurent, les luttes se poursuivent, même quand on n'a plus d'employeurs privés ou publics et des revendications spécifiques apparaissent concernant les retraités

C'est ensemble, actifs et retraités, que nous devons construire la société pour tous les âges; c'est encore plus nécessaire dans cette période difficile pour toutes les générations.

Chaque être humain est porteur d'une espérance à vivre dignement toutes les étapes de la vie. C'est en cela que le syndicalisme retraité est nécessaire. Chaque salarié a sa place dans la CGT. Chaque retraité a sa place dans le syndicalisme retraité CGT.

Pour cela, chaque retraité doit être convaincu de l'utilité d'être syndiqué à la retraite pour élargir le rapport de force dans les luttes pour le droit à une retraite décente et à toute sa place dans la société.

Le numéro de téléphone mobile de la section a changé

07 61 56 38 22

NE RESTEZ PAS ISOLÉS ... ADHÉREZ !

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Poste : _____
Service : _____
Grade : _____ Indice : _____ Échelon : _____
Temps partiel : _____ %
Courriel : _____
Signature : _____